

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Allocation - reprise

---

Volume 2, numéro 3, 3e trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061379ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061379ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cette note

(1957). Allocation - reprise. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(3), 117–117. <https://doi.org/10.7202/1061379ar>

ment, hélas ! de la traduction mot à mot et où nous pouvons rarement nous poser comme RÉDACTEURS. Le traducteur réussira peut-être un jour à conquérir son indépendance de haute lutte et obtenir de ses clients anglophones une liberté assez grande dans sa traduction pour qu'il devienne un rédacteur avant tout, donc un ADAPTEUR au vrai sens du mot. Ce sera alors la disparition de ces annonces et de ces slogans ridicules qui ornent nos journaux et nos autobus et dont l'efficacité peut être mise en doute.



¶ *Le sens des affaires :*

M. Jean L. Launay, directeur de la section des langues romanes à l'université McGill, nous communique un écho amusant, paru dans *Les Nouvelles Littéraires* du 4 juillet 1957.

*"Une agence de voyage parisienne s'efforce d'appâter les touristes, nom-breux actuellement dans la capitale, par cette curieuse annonce :*

*"Paris la nuit : 3900 francs.*

*"Paris by night : 4600 francs."*

La différence doit représenter les frais de traduction, soit 700 frs., ce qui correspondait en juillet dernier à environ \$1.75. Répartissons cette somme sur le nombre de mots, et nous détenons \$0.35 du mot, ce qui n'est pas mal !



¶ *Traduction approximative :*

Deux amis se quittent au bateau de Dieppe-Newhaven, un Anglais qui ne sait pas le français et un Français qui ne sait pas l'anglais. Voulant être aimable, l'Anglais prend congé en disant : "Au réservoir !" Sur quoi le Français, ne voulant pas être en reste, répond : "Tanks !"



¶ *Allocation - Reprise :*

Sur un camion de garagiste, on lit une réclame pour les nouveaux modèles 1958 avec cette remarque : "Allocation généreuse pour votre voiture". Il doit s'agir de *allowance for your (used) car*, mais "allocation" traduit mal *allowance*; ce mot représente une somme ou une quantité allouée dans certains cas (le verbe passe bien), par exemple dans le cas d'un *échange* ou d'un *rendu* dans un Grand Magasin. Les *arpenteurs* (surveyers) emploient le concept d'*allowance* pour couvrir leurs erreurs possibles en plus ou en moins dans les calculs géodésiques. Mais lorsqu'il s'agit d'échanger une vieille auto contre une neuve, il faut mieux parler de *reprise*. Ce terme s'entend aussi pour la somme d'argent que l'on verse à un locataire qui quitte les lieux, pour lui rembourser (?) les améliorations apportées à l'appartement.

